Michel Dufour – Grand Bailli

L'Homme d'Etat



Salle des Présidents du Conseil d'Etat au château de St-Maurice

Au sommet du pouvoir

La compétence, l'engagement, le désir de plus de justice, sa loyauté et son dévouement, toutes qualités reconnues, ont conduit **Michel Dufour** à la tête du Valais.
Dans le cadre démocratique il a défendu le Valais, l'égalité des citoyens. Il a soutenu le rattachement du Valais à la Suisse, et s'est opposé avec vigueur à la volonté hégémoniste du Haut-Valais.

L'ascension



Michel Dufour
1799 - Inspecteur de la milice Bas-valaisanne

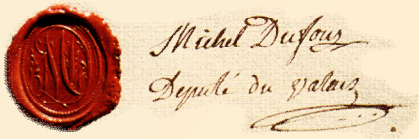
Major de la bannière de Monthey de 1792 à 1798, il a en charge de diriger les manœuvres , les revues , faisant office d'instructeur de plusieurs centaines d'hommes.
Chaque bannière comptait trois autres officiers, soit le grand banneret, le capitaine général et le banneret des élus.
Cette fonction de milice a offert a Michel Dufour une notoriété régionale par ses charges et ses talents de diplomate.

Le 4 mars 1798, il fait partie du détachement formé de quelques 400 valaisans, dont ceux de la bannière de **Monthey** qui se déplacent sur Aigle en appui des troupes françaises et vaudoises. Les troupes marchèrent jusqu'au col de la Croix pour repousser les ennemis (bernois).

En avril 1798, le Valais fait partie de la nouvelle République helvétique, et s'organise pour nommer les membres au Sénat et au Corps législatif helvétique; une insurrection éclate dans le Haut-Valais.
Dans les archives communales de Monthey, on peut lire sur un brouillon manuscrit et non daté :
Le comité central du district de Monthey, considérant que son contingent d'hommes qui a marché sur le Haut-Valais se trouve dépourvu d'officiers et qu'il importe qu'une troupe ait des chefs qui méritent la confiance publique, a nommé et nomme le citoyen ***Dufour*** *chef de son bataillon…..*
Cependant, pas de trace si ce fût réellement entré en force !

Inspecteur de la milice

La République Helvétique se doit de constituer une milice sédentaire sur son territoire pour répondre aux attentes de la République française.
Pour la partie francophone du Valais, c'est **Michel Dufour** qui est nommé Inspecteur de la milice, le 20 novembre 1798.
Michel Dufour doit procéder au recensement des citoyens aptes à servir dans les Milices, les commander, veiller à leur instruction, les passer en revue…..



P.-A. Putallaz